

I – PRÉSENTATION DU PÔLE

La Résidence *Landeronde* dispose d'un PASA de 14 places. Le PASA constitue un lieu de vie au sein duquel sont organisées et proposées, durant la journée, des activités sociales et thérapeutiques aux résidents de l'EHPAD ayant des troubles modérés du comportement.

Ce pôle accueille chaque jour 14 résidents des EHPAD *Les Ligériennes* (transport assuré par l'équipe du PASA pour les résidents des autres sites). Chaque personne concernée peut bénéficier d'un à plusieurs jours par semaine d'activités et de soins adaptés.

Activités et soins sont proposés au sein d'un espace de vie spécialement aménagé, bénéficiant d'un environnement rassurant et permettant la déambulation.

Les objectifs du PASA consistent à :

- ▶ proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou de réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux,
- ▶ procurer des temps de bien-être et de détente,
- ▶ accompagner de manière spécifique les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées,
- ▶ limiter les troubles du comportement.

II – LES CRITÈRES D'ACCUEIL

Pour être accueilli au sein du Pôle William UTERMOHLEN, il faut tout d'abord être hébergé aux Résidences *Les Ligériennes*. En effet, ce pôle est réservé aux résidents de l'établissement.

Les critères d'admission dans un PASA sont les suivants :

- être atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée confirmée (critères DSSM IV ou NINCDS-ADRDA),
- avoir des troubles mesurés du comportement,
- être capable de se déplacer seul, y compris en fauteuil roulant,
- ne pas remplir les critères d'admission en Unité pour Personnes Âgées Désorientées (UPAD).

Pour mémoire, les UPAD, à distinguer des PASA, hébergent des personnes :

- souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, compliquée de symptômes psycho-comportementaux sévères qui altèrent la sécurité et la qualité de vie de la personne et des autres résidents,
- dont l'évaluation et le bilan des symptômes auront été réalisés à l'aide du NPI-ES et, en cas d'agitation, de l'échelle d'agitation de Cohen-Mansfield.

Les personnes hébergées retenues présenteront des troubles du comportement :

- modérés et strictement supérieurs à 3 à un des items du NPI-ES,
- altérant la sécurité, la qualité de vie de la personne hébergée et des autres résidents,
- dont le retentissement sera entre 2 et 4 au NPI-ES,
- s'étant produits au moins une fois par semaine lors du mois précédent l'admission,
- non associés d'un syndrome confusionnel.

La participation au PASA nécessite une information préalable des futurs résidents et de leurs familles, ainsi qu'un recueil de leurs consentements.

III – LES CRITÈRES DE SORTIE

Lors de réunions pluridisciplinaires mensuelles, les soignants pourront décider de la suspension de participation d'un résident au PASA selon :

- l'intensité des troubles du comportement, notamment si ces derniers répondent aux critères d'admission dans une UPAD,
- l'état de santé de la personne hébergée (altération de l'état général, dépendance trop élevée, incapacité à se déplacer seul),
- le bénéfice retiré par la personne hébergée à sa participation et son désir à prolonger cette participation.

Cette décision devra ensuite être partagée avec la personne hébergée et la famille, en offrant des alternatives à son accompagnement.

Des contre-indications à la participation au PASA ont été définies :

- démences avec agressivité ou désinhibition non ou mal contrôlée (démences frontales notamment),
- pathologies psychiatriques avérées,
- maladie de Parkinson (en particulier si elle s'accompagne de troubles locomoteurs importants).

IV – LA FACTURATION

Le bénéfice de ce service n'entraînera aucune facturation supplémentaire.

V – LA VIE DANS LE SERVICE

Le Pôle *William UTERMOHLEN* est ouvert du lundi au vendredi de 10 h 00 à 17 h 00.

L'équipe est composée de deux assistants de soins en gérontologie (ASG).

L'ergothérapeute, le psychologue et l'infirmier sont également amenés à intervenir au sein de cette unité.

Notre équipe accompagne les personnes hébergées dans le bon déroulement d'activités de la vie quotidienne, de loisirs et de sorties.

Les personnes hébergées qui bénéficient de ce service déjeunent et prennent leur goûter au sein du Pôle.